

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 481f09

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Les ministres du Conseil de l'Europe préconisent d'aider les familles face à la crise économique

Vienne (Autriche), 17.06.2009 – Au terme d'une conférence de deux jours consacrée aux politiques familiales, les ministres européens chargés des affaires familiales ont annoncé leur intention de promouvoir des sociétés accueillantes pour les familles ainsi que le respect des droits de l'enfant.

Dans leur communiqué final, les ministres reconnaissent les risques liés à la crise économique actuelle, en particulier la précarité de l'emploi, le coût élevé du logement et la difficulté de concilier vie professionnelle et vie familiale, qui peuvent dissuader les jeunes adultes de fonder une famille.

Dans une recommandation adressée au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, les participants à la conférence préconisent les mesures suivantes :

- mettre en œuvre les normes du Conseil de l'Europe relatives au droit de la famille et aux politiques familiales, en particulier en matière de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale, de droits des enfants placés, d'égalité entre les femmes et les hommes et d'adoption ;
- accorder un degré de priorité élevé à la promotion des droits de l'enfant et à la prise en compte de ces droits dans toutes les politiques familiales ;
- réfléchir aux droits et au statut juridique des enfants élevés dans diverses formes de famille ;
- promouvoir une parentalité positive et l'abolition des châtiments corporels à l'encontre des enfants.

Les ministres ont aussi souligné l'importance de créer un cadre de vie accueillant pour les familles et les enfants, en orientant en conséquence les programmes d'urbanisme et en sensibilisant les employeurs. Ils ont notamment réfléchi aux moyens d'aider les jeunes lors de la transition vers le marché du travail et la fondation d'une famille, par exemple en facilitant leur accès à un logement décent et à des services de garde. Par ailleurs, les ministres ont reconnu que l'égalité entre les femmes et les hommes est une condition préalable indispensable à la mise en place de politiques familiales durables. Ils ont en particulier encouragé un partage équitable des responsabilités parentales et des autres responsabilités familiales entre les femmes et les hommes. Le communiqué final est consultable sur [le site web de la conférence](#).

Pour de plus amples informations : [site sur la politique familiale du Conseil de l'Europe et la conférence](#) (où vous trouverez le programme de la conférence, des documents de référence et des rapports sur les politiques familiales en Europe).

Contact pour la presse : Panos Kakaviatos, Direction de la communication
Mobile +33 (0)6 65 09 16 07, panos.kakaviatos@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int